

(Réglement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

Édité le: 12/03/2020 Modèle/Révision : CLP du 12/03/2020

RECHARGE TOW'AIR XL - MANGUE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identification de produit

RECHARGE TOW'AIR XL MANGUE

Référence produit : I161 - RECHARGE TOW'AIR XL - MANGUE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Composé aromatique concentré.

N'est pas destiné à l'usage personnel sous cette forme ou cette concentration.

Pour usage industriel et professionnel seulement.

Usage: Parfumerie, détergence et cosmétiques.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

FIRCHIM FRANCE S.A.S. ZA de la Glèbe - BP 262 - SAVIGNAC 12202 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

Tel: 05 65 81 29 98

Email: contact@firchim.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFII A (INRS) · + 33 (0)1 45 42 59 59

IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS:

(LégislationCLP)

EUH208 - Contient 1-(2,6,6-Trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-butenone, (2E)-3,7-dimethylocta-2,6-dien-1-yl acetate, Methyl cinnamate. Peut produire une réaction allergique EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.2. Elements d'étiquetage

(Réglement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

Édité le: 12/03/2020 RECHARGE FIR-TOW'AIR XL MANGUE Modèle/Révision : CLP du 12/03/2020

Classification GHS: (LégislationCLP)

EUH208 - Contient 1-(2,6,6-Trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-butenone, (2E)-3,7-dimethylocta-2,6-dien-1-yl acetate, Methyl cinnamate. Peut produire une réaction allergique EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

NON CONCERNE

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

NON CONCERNE

3.2. Mélanges

Matière	C.A.S	EINECS	Symbole danger	%
Dimethyl benzyl carbinol (alpha,alpha-Dimethylphenethyl alcohol)	100-86-7	202-896-0	H302	[1-2.5]
Terpineol (No REACH: 01-2119553062-49-XXXX)	8000-41-7	232-268-1	H315, H319	[1-2.5]
(2E)-3,7-dimethylocta-2,6-dien-1-yl acetate (No REACH : 01-2119973480-35-XXXX)	105-87-3	203-341-5	H315, H317, H412	[0.5-1]
Methyl cinnamate	103-26-4	203-093-8	H317	[0.1-0.5]
Allyl hexanoate (Allyl caproate)	123-68-2	204-642-4	H301+H311, H301+H311+H331, H301+H331, H400, H412	[0.1-0.5]
(3E)-4-methyldec-3-en-5-ol (No REACH : 01-2119983528-21-000X)	81782-77-6	279-815-0	H400	[0.1-0.5]
1-(2,6,6-Trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-butenon e (No REACH : 01-2119535122-53-XXXX)	57378-68-4	260-709-8	H302, H315, H317, H410	< 0.1 %

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

NON CONCERNE

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

NON CONCERNE

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Rincer ensuite à l'eau claire.

Si l'irritation persiste ou si des lésions apparaissent, consulter un médecin.

(Réglement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

Édité le: 12/03/2020 RECHARGE FIR-TOW'AIR XL MANGUE Modèle/Révision :CLP du 12/03/2020

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes).

Laver ensuite avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si un trouble persiste, consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

Vêtements souillés : Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité: Le produit n'est pas inflammable.

Prévention: Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

6. MESURES EN CAS D'ECOULEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des gants pour toute manutention.

Ne pas fumer. Ne pas exposer à une flamme ou à toute autre source potentielle d'ignition (équipement électrique).

L'incorporation dans le produit final doit se faire à une température aussi basse que possible.

Ne pas ingérer. Eviter le contact avec la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs.

Suivre les règles d'hygiène habituelles. Maintenir une bonne aération des locaux.

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

6.4. Référence à d'autres sections

NON CONCERNE

(Réglement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

Édité le: 12/03/2020 RECHARGE FIR-TOW'AIR XL MANGUE Modèle/Révision : CLP du 12/03/2020

MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.

Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs

fermés hors de leur utilisation.

- A l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec du savon doux et de l'eau avant de manger, boire, fumer et avant de quitter le travail.

PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

8.1. Paramètres de contrôle

NON CONCERNE

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique :

Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer.

Eviter le contact avec les aliments, boissons.

Equipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Protection non requise.
- Protection des yeux : Protection non requise.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation suffisante, protection non requise.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: Liquide

Couleur:

Description olfactive: FRUITY EDIBLE

(Réglement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

Édité le: 12/03/2020 RECHARGE FIR-TOW'AIR XL MANGUE Modèle/Révision : CLP du 12/03/2020

Densité à 20°C (d20/20): Method ASTM D 4052

Point éclair: > 60°C (coupelle fermée) Method Pensky-Martens 60020529

Non disponible pН Température d'ébullition Non disponible Température de fusion Non disponible Taux d'évaporation Non disponible Non disponible Pression de vapeur Solubilité(s) Non disponible Coefficient de répartition Non disponible Température d'auto-ignition Non disponible

Température de décomposition Non disponible Viscosité Non disponible

9.2. Autres informations

Indice de réfraction à 20°C (nD20): Method ISO 280:1998

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Bonne stabilité à température standard.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures au-dessus ou proches du point éclair.

Eviter le contact avec des agents oxydants.

Ne pas chauffer les récipients fermés.

10.5. Matières incompatibles

Aucune matière incompatible connue.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme. **Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Information toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Cette préparation n'a pas été soumise en tant que telle à des tests toxicologiques, mais elle est composée de matières premières possédant une bibliographie toxicologique établie.

Informations Toxicité Aigue :

(Réglement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

Édité le: 12/03/2020 RECHARGE FIR-TOW'AIR XL MANGUE Modèle/Révision : CLP du 12/03/2020

Orale

Matière non classée

Inhalation

Non Déterminée

Cutanée

Non Déterminée

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Cette préparation n'a pas été soumise en tant que telle à des tests éco toxicologiques. Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Non concerné

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non concerné

12.4. Mobilité dans le sol

Non concerné

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non concerné

12.6. Autres effets néfastes

Non concerné

13. ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés: Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

ADR: Non réglementé IMDG:Non réglementé IATA:Non réglementé

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR: Non réglementé

(Réglement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

Édité le: 12/03/2020 RECHARGE FIR-TOW'AIR XL MANGUE Modèle/Révision : CLP du 12/03/2020

IMDG:Non réglementé IATA:Non réglementé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : Non réglementé IMDG:Non réglementé IATA :Non réglementé

14.4. Groupe d'emballage

ADR : Non réglementé IMDG:Non réglementé IATA :Non réglementé

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG: Non réglementé IMDG: Non réglementé

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code Tunnel: Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non réglementé

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification étiquetage conformément au réglement UE 1272/2008/CEE et aux modification 2016/1179/CEE (ATP9).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Données non disponibles.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H301+H311 Toxique par ingestion ou par contact cutané

H301+H311+H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation

H301+H331 Toxique par ingestion ou par inhalation

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.



(Réglement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

Édité le:	12/03/2020	RECHARGE FIR-TOW'AIR XL MANGUE	Modèle/Révision : CLP du 12/03/2020			
H400	0 Très toxique pour les organismes aquatiques.					
H410	Très toxique	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.				
H411	Toxique pour	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.				
H412	Nocif pour les	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.				

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité:

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route

CLP: Classification Labelling Packaging Regulation; Réglementation (CE) N° 1272/2008

CAS Number: Numéro CAS (eräs kemikaalien tunnistenumero) EINECS: European Inventory of Existing Commercial Substances

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System

IMDG: International Maritime Dangerous Goods PBT: Persistante, bioaccumulable et toxique

SDS: Safety Data Sheet

REACH: Régistration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals Regulation (CE) N° 1907/2006

vPvB: Très Persistante et très Bioaccumulable

Acute Tox. 4 (Inhalation) Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral) Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4

Asp. Tox. 1 Danger par aspiration, Catégorie 1

Eye Irrit. 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2

Skin Irrit. 2 Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1B Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B

Carc. 2 Cancérogénicité, Catégorie 2

Muta. 2 Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 2

Rep. 2 Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2

STOT SE 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique,

Catégorie 2

Flam. Liq. 3 Liquides inflammables, Catégorie 3

Aquatic Acute 1 Dangereux pour le milieu aquatique - Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1 Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2 Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, Catégorie 2

Fiche de Données de sécurité selon 1223/2009/CE - 830/2015/CE.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.